

## choix des TD pour licence 2

Par **guillaume13000**, le 10/05/2010 à 23:00

Bonjour à tous,

Je souhaite faire Notaire plus tard.

j'ai réussi mon examen de 1er semestre avec 13.8 de moyenne et là je vais passer le second semestre. Pensez vous qu'au niveau des notes ça va ou je dois un peu augmenter le niveau en révisant plus ?

Ma question principale, c'est pour la licence 2.

j'ai le choix entre : Pénal - Civil - Administratif - Finances publiques  
que dois je prendre pour faire notaire ?

Merci de vos réponses

Par **Promethee**, le 10/05/2010 à 23:12

Pour moi, ce serait Administratif, Civil et Pénal (sachant que je ne sais pas combien tu dois en prendre). Pénal et civil car ce sont des "grandes branches" du droit privé (corrigez moi si je me trompe) et Administratif car c'est une matière assez intéressante (et que les finances publiques ne m'ont pas passionné outre mesure, quoique fournissant des notes acceptables pour le travail fourni).

Par **guillaume13000**, le 10/05/2010 à 23:22

J'ai le choix entre 2 matières donc je pense prendre Pénal et Civil, mais Pénal je vois pas trop le rapport avec Notaire en fait ...

Finances publiques c'est du Fisc non ? ça peut pas aider après ?  
et Administratif oui c'est intéressant c'est vrai

Sinon niveau des notes 13.8 tu penses que ça le fait pour la L1 avec 24 % de réussite ?

Par **Promethee**, le 10/05/2010 à 23:33

Largement ... tu sais, je suis passé avec 10.3 de moyenne et je suis à peine à 10 au S3 donc avec 13.6 et en travaillant sérieusement et régulièrement, ça passe nickel.

Comme dans ma fac on avait 3 TD au S3, je pensais que c'était de même dans votre fac, ce qui ne semble pas le cas. Concernant les matières:

- Droit civil me semble incontournable (droit des contrats);
- Droit pénal, je ne sais pas du coup. C'est intéressant comme matière, mais pour un futur notaire, good question;
- Droit administratif: le penchant du droit civil dans la branche public du paradigme juridique. Peut-être un choix à faire.
- Finances publiques: les finances de l'Etat, le vote du Budget, les lois de finances et projets de loi de finance ainsi que la procédure. Je ne pense pas que cela intéresse le notaire.

Je voudrais cependant ajouter qu'au stade de la L2, le choix des matières n'est pas non plus rédibitoire pour entrer dans un master 2 métier du notariat ou quelque chose comme cela. Je ne saurais vous conseiller de choisir ce que vous aimez pour l'instant. Les choix "un peu plus cruciaux" se feront à la L3 où vous verrez certainement le droit des biens ...

Par **guillaume13000**, le **10/05/2010** à **23:41**

Oui du coup j'hésite entre Pénal et Administratif ... j'aime les deux ...

Mais je veux dire, tu connais personne qui est devenu Notaire ? pour voir ses notes si il était à peu près dans les miennes.

car tout le monde me dit que c'est très très dur et que il faut avoir des notes très bonnes

Par **Promethee**, le **10/05/2010** à **23:56**

Je n'ai pas de connaissance dans le domaine du notariat (et à vrai dire, je n'ai pas cherché puisque je me destine plus tard à l'avocature). L'important (autant que les notes) c'est de faire des stages avec des professionnels. Eux pourront t'aiguiller en te parlant de leur parcours par exemple. Rien ne t'empêche de prendre contact avec un notaire par le biais du net (ou de la poste) et de voir s'il accepterait soit de te prendre en stage, soit de discuter avec toi de la profession de notaire et de ses corollaires. Après, le civil ne m'ayant jamais posé véritablement de soucis (l'administratif, c'est autre chose par contre). Et comme on me le dit, si il y en a qui réussisse, pourquoi pas toi ?

Tu peux te renseigner auprès de tes profs également (même si je doute de leur objectivité).